

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les Députés
Messieurs les Conseillers
Mesdames et Messieurs les membres de la FEDOM, chers
amis

Notre assemblée générale se tient à un moment un peu particulier où les entreprises ont le sentiment d'être « dans le brouillard » et attendent des clarifications .

En effet, d'annonces en annonces, lesquelles se percutent parfois ou s'annulent, nous ne savons toujours pas de quoi l'année 2014 sera faite et surtout quels sont les moyens qui seront mis à disposition d'une politique que le Président de la République, lors de ses vœux aux Français le 31 décembre 2013, avait résumé ainsi : alléger les charges des entreprises afin de gagner la « *bataille* » de l'emploi.

Ce « pacte » devait être fondé sur un principe apparemment simple : moins de charges sur le travail, moins de contraintes sur les activités et, en contrepartie, plus d'embauches et plus de dialogue social.

Début janvier, lors de sa conférence de presse, le chef de l'État avait promis la suppression du financement des entreprises à la branche famille de la Sécurité sociale, cet « effort » étant chiffré par François Hollande lui-même à 30 milliards d'euros.

Bonne nouvelle bien sûr, sauf que l'on oublie que cette somme intégrera les efforts déjà consentis avec le Crédit d'impôt compétitivité-emploi, soit un équivalent de 20 milliards, ce qui

ramène à 10 milliards d'euros le financement à trouver.

Mais dans le même temps, et pour tenir l'engagement européen de la France de réduire à zéro le déficit structurel (qui ne tient pas compte des variations de la conjoncture économique) d'ici à 2017, le chef de l'Etat annonçait des économies d'au moins 50 milliards, 18 milliards en 2015 ainsi qu'en 2016, puis Environ 15 milliards en 2017.

Chaque ministre étant mis à contribution, la question du financement des 10 milliards de baisse de charges supplémentaires reste donc entière, ainsi que la participation des outre-mer à cet effort.

Nous sommes donc toujours dans le plus grand flou pour connaître ce que seront les moyens de votre politique, Monsieur le Ministre et nous attendons donc quelques éclaircissements.

Sachez que nous sommes prêts à jouer le jeu – notre convention avec Ladom en faveur de l'emploi en est l'illustration - mais sachez aussi que nous veillerons à ce que nos entreprises ne soient pas les seules variables d'ajustement des efforts à consentir. Et si tel devait être le cas, sachez que nous ne nous prêterions pas à une concertation qui ne nous donnerait comme seul rôle que celui de « répartir la misère ».

Nos entreprises sont aujourd'hui dans une situation préoccupante et toute aggravation de leurs charges et donc de leur compétitivité aurait des conséquences dramatiques. D'autant que, vous le savez mieux que quiconque, notre compétitivité est encore plus mise à mal dans un environnement régional qui n'est pas celui de la métropole.

Vous nous avez permis, avec l'aide des parlementaires, de sauver une grande partie du régime de défiscalisation. Une expérimentation du Crédit d'impôt est aujourd'hui encouragée et, là aussi, nous avons accepté de jouer le jeu. Mais si l'on s'aperçoit qu'elle ne donne pas satisfaction et si l'on n'atteint pas les objectifs attendus et si l'investissement régresse, n'attendons pas pour corriger le tir.

Nous vous l'avons dit et je le répète solennellement, il est grand temps de changer de moteur ou de vitesse. Il faut oser, oser investir aujourd'hui pour récolter demain les fruits de cet effort.

On ne pourra pas continuer longtemps à prétendre que les outre-mer sont une chance pour la France si nous ne nous en donnons pas, collectivement, les moyens.

Vous avez le respect et l'admiration que je porte à Aimé Césaire. Je lui laisserai la conclusion qui fut celle de son fameux discours du 20 décembre 1945 à l'Assemblée nationale :

« Enfin, je vous demande de passer immédiatement aux actes. Les travailleurs de la Martinique et des Antilles attendent depuis trois siècles, ils sont à la limite de la souffrance et de la patience : agissez promptement, il y va du prestige de la France. »